



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT

NOUVELLE-AQUITAINE

PROGRAMME Provisoire V2

RENCONTRES « AUDITS ÉNERGÉTIQUES OBLIGATOIRES des ENTREPRISES »

BILAN et ATTENTES en NOUVELLE-AQUITAINE

Journées dédiées aux bureaux d'études et aux auditeurs internes

Evènement GRATUIT

POITIERS Mercredi 12 décembre 2018 (9h30-13h)	BORDEAUX Vendredi 14 décembre 2018 (9h45-13h15)	LIMOGES Mercredi 19 décembre 2018 (9h30-13h)
site de la DREAL	site de la DREAL	site de la DREAL

Accueil café (30 min avant le début des Rencontres)

Mot d'accueil de la Direction de la DREAL Nouvelle-Aquitaine (sous réserve – 5 min)

1) Les enseignements du 1^{er} exercice réglementaire (45 min)

- Bilan quantitatif sur le périmètre de contrôle de la DREAL Nouvelle-Aquitaine
- Bilan qualitatif sur les rapports d'audits énergétiques collectés :
 - en regard de la norme,
 - en regard de l'opération de dépôt sur la plateforme nationale de collecte www.audit-energie.ademe.fr
- Manquements et insuffisances : les risques encourus par l'entreprise et par l'auditeur/bureau d'études

2) Les enseignements tirés des informations produites dans les rapports d'audits énergétiques (25 min)

- Résultats de l'exploitation menée par secteur d'activités en Nouvelle-Aquitaine
- Utilisation et promotion de ces résultats

3) VOTRE RETOUR D'EXPÉRIENCE :

- **sur la mise en œuvre de cette réglementation (45 min)**
 - Quelle appréhension de cette réglementation par les entreprises ? quelles ambitions donnent-elles à la prestation ? quel « degré d'incompatibilité » entre la commande passée et le référentiel audit ?
 - Quelles difficultés avez-vous rencontrées (ex : volumes d'activité, échéances, interlocuteurs au sein de l'entreprise, disponibilité/qualité des informations relatives à l'entreprise...)?
 - Quels liens ont pu être conclus entre l'obligation réglementaire et la certification ISO 50001, les dispositifs PRO SMEn et DEREFEI, d'autres dispositifs... ?
 - Dans quel mesure l'audit énergétique s'est ensuite concrétisé en réalisation de préconisations ou d'études complémentaires ?

4) Le rôle, les attentes et les exigences liés au 2nd exercice réglementaire (45 min)

- L'importance de cette réglementation face aux enjeux climatiques et énergétiques
- La Version 2 de la plateforme nationale de collecte www.audit-energie.ademe.fr
- Les points de vigilance de la DREAL

5) VOTRE RETOUR D'EXPÉRIENCE :

- **sur votre rôle moteur auprès des entreprises en matière de Transition Énergétique (30 min)**
 - Pour cela, comment pensez-vous que devrait évoluer cette réglementation ?
 - Amélioration de l'efficacité énergétique, réduction des émissions de GES, développement des EnR : quel potentiel de relais et d'influence pensez-vous avoir auprès des entreprises ? quels sont les principaux freins ? quelles mesures viendraient conforter ce potentiel ?

CLÔTURE (15 min)

Point sur l'accès à l'information sur les dispositifs d'aides financières en lien avec l'efficacité énergétique

Contacts :

Foued SADDIK Tel : 05-56-24-82-69 foued.saddik@developpement-durable.gouv.fr	Patrice GREGOIRE Tel : 05-56-24-83-13 patrice.gregoire@developpement-durable.gouv.fr
--	--